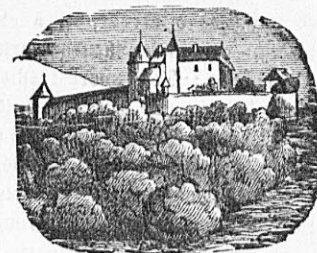




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
 Suisse... 1 an, Fr. 4.50
 » 6 mois, » 2.50
 Etranger... 1 an, » 9.—
 » 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Années

Pris du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

Parissant le mercredi et le samedi.
 Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE
 IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tir 131, Bulle.
 HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁰⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

ANNONCES
 Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c.
 Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Hasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 29 avril 1904.

Les sports.

L'initiative du Département militaire d'introduire la gymnastique dans le programme d'examen de recrues aura une heureuse influence sur le développement physique de la jeunesse et, partant, sur son développement intellectuel.

Mais la gymnastique proprement dite, la gymnastique technique, ne contribue pas seule à donner à l'homme ces qualités de force, de courage, de sang-froid dont il fait preuve, parfois. Tous les sports, en général, développent chez l'individu le corps aussi bien que l'esprit et le caractère. Que ces sports consistent dans la marche, les jeux, le tir, tous font que l'homme acquiert des qualités dont la nature ne l'avait pas doté.

Aux origines, l'homme engage, contre la nature, le combat pour la vie. Il est nu et faible. Armes d'attaque ou armes de défense, en tout il est mal partagé. Il ne saurait ni disparaître dans les eaux, ni s'enfoncer dans la terre, ni s'élever dans les airs. Sensible aux intempéries, il est sans protection contre le froid, le vent, la pluie ; il supporte mal la disette ; son enfance est longue et, même dans l'âge mûr, sa constitution exceptionnelle l'expose sans cesse et fait, de l'un des sexes du moins, un éternel malade ; imaginaire, nerveux, inquiet, il peuple la terre et les cieux de fantômes terribles et malfaisants ; il ne sait du monde que ce qu'il en faut pour en sentir le mystère. La vie est une hallucination constante, et la mort une perpétuelle terreur.

Malgré tout, l'humanité a survécu. L'être primitif a évolué lentement jusqu'à devenir l'homme civilisé. Il a battu ses concurrents, les espèces colossales et féroces qui lui disputaient le limon

originaire. Il a eu raison des dents et des griffes. Il achève, maintenant la destruction des lourds pachydermes et des grands fauves ; il les poursuit dans leurs dernières retraites. Le globe lui appartient tout entier.

La raison décisive de cette victoire désespérée, c'est, sans doute, l'autorité que l'homme a prise sur lui-même d'imposer à ses muscles l'endurance et à ses nerfs la hardiesse. Ne pas trembler, et tenir le coup, tout est là. L'homme est l'être qui a su le plus hardiment entreprendre et le plus énergiquement persévérer. L'éducation de cette double vertu, c'est la raison d'être des sports.

Tout sport est, à la fois, un exercice et un jeu. Pour qu'il y ait sport, il faut qu'il y ait entraînement et il faut qu'il y ait risque. L'homme demande à son corps, par une fatigue qui est un plaisir, l'assouplissement qui, à l'heure opportune, mettra instantanément à la disposition de l'individu ou de la société l'acquis traditionnel obtenu par vingt siècles d'effort et de vigueur nécessaire pour faire un effort de plus.

Dans l'antiquité, les jeux athlétiques donnaient lieu à des fêtes solennelles ; les poètes chantaient les lutteurs et les mettaient au rang des dieux. La course à pied était en grand honneur. La danse était le premier des arts, parce qu'elle apprenait aux masses le rythme, la discipline, la souplesse, l'harmonie. On eut chassé les poètes de la Cité ; mais on y entretenait précieusement les danseurs. L'élan d'une danse guerrière gonflait les cœurs, et David, dansant devant l'arche, entraînait les armées.

C'est, qu'en effet, de tous les sports traditionnels, le plus important est celui qui assure au corps de l'homme la force, la sveltesse, la promptitude ; à l'âme la décision, le sang-froid, la bravoure. Le corps de l'homme est la première de

toutes les armes pour l'homme. Tous les pays énergiques se sont adonnés avec passion aux sports. Tous, ils ont émis, dans les exercices en commun, l'attrait du jeu et du rieur. Les foules soutiennent les vainqueurs de leur présence, de leur argent et de leurs applaudissements.

Mais si les sports furent de tout temps, tenus en honneur, l'abus également en a été condamné. Deux opinions, nettement formulées et absolument identiques, ont été émises à des époques bien distantes, sur ce point. L'une est de Plutarque, l'autre du président Roosevelt.

Il est vrai qu'il s'agit, de part et d'autre, des sports traditionnels. Plutarque raconte que le dernier des généraux grecs, Philopœmen, ayant à considérer les causes de déchéance militaire de son pays, fut frappé des dangers de l'athlétisme. « Il comprit, dit une ancienne traduction, que la manière de vivre des lutteurs était, en tout et partout, contraire à celle d'un bon homme de guerre, en tant que les lutteurs mettaient peine à s'entretenir en bon point pour bien dormir, boire, manger, travailler et se reposer à certaines heures, sans y faillir une minute, et risquaient de tout perdre s'ils faisaient le moindre excès ou passaient leur ordinaire d'un seul point, tandis que les gens de guerre doivent être toujours faits et accoutumés, entraînés à toute adversité, privation et inégalité de vie... »

« Voici, maintenant, l'opinion du président Roosevelt : « Nous ne pouvons pas attendre un travail excellent de soldats qui ont porté à un excès malsain les sports et les passe-temps qui ne sont sains que s'ils sont pratiqués avec modération. Quand un homme confond les moyens et la fin au point de penser que la chasse au renard, ou le polo, ou le football, ou n'importe quel autre sport, doit être pris, lui-même, pour la fin, il com-

Mais le magistrat jouait avec un crayon, il avait pris un air indifférent. Bernard se rassura. Et il ne vit pas M. de Montaignon, qui, du bout de ce crayon, et en se jouant, avait pris une note rapide.

Le jeune homme fut reconduit dans sa cellule. Il resta longtemps, assis sur le lit, la tête baissée, les bras ballants, rêvant à ces deux créatures qui étaient heureuses et que le crime dont il s'accusait avait supprimées.

Il avait accumulé les catastrophes dans cette maison qui n'avait jamais connu les larmes.

Il resta longtemps dans cet état de prostration.

Tout à coup il se leva, sous une inspiration subite.

— Oui, oui, dit-il, ce sera mieux ainsi... A quoi bon attendre?... Puisque c'est ma faute !...

Et brusquement, il arracha ses draps par lambeaux très longs qu'il noua entre eux.

Quand il a fini cette besogne, il avisa la Incarne qui lui donne le jour et qui est défendue par d'épais barreaux ; il passe la corde des draps derrière ces barreaux et fait au bas un nœud coulant.

Il écoute, avant de mettre à exécution son sinistre dessein, si personne ne rôde dans le couloir sur lequel ouvre la lourde porte barricadée de sa cellule.

Il n'entend rien.

Alors, il approche du mur un escabeau, se passe le cou dans le nœud coulant.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Un instant, le juge eut envie de mentir. Il eut envie d'inventer une histoire, afin de juger, sur les traits de Bernard, s'il se rapprochait de la vérité ou s'il s'en éloignait.

Mais cela répugnait à son caractère de magistrat bienveillant et d'une haute droiture de se servir de pareils moyens ; il les réprouvait chez certains de ses collègues, lorsqu'il en connaissait des exemples ; il ne voulait pas qu'on pût un jour les lui reprocher à lui-même.

Seulement, son droit était de ne pas dire à Bernard que Laurence était morte avant d'avoir en le temps de commencer ses révélations.

Bernard répétait, dans une folie de désespoir :

— Morte ! Et par ma faute ! morte !... c'est fini... fini...

Et les enfants, que vont-ils devenir ?... Ces enfants si mignons que j'ai vus auprès de leur mère lorsque vous m'avez confronté...

— Je l'ignore... L'avenir est triste pour eux.

— M. d'Héribaud avait de la fortune, sans doute ?

— Aucune. Il n'avait que sa place d'ingénieur...

— Et... Mme d'Héribaud ?

— Celui que vous avez tué avait fait un mariage d'amour... Vous le savez sans doute, car vous devez être mieux renseigné que vous ne voulez le paraître... Même dans le désespoir que vous affichez, votre sang-froid ne vous quitte pas.

— Vous êtes cruel, monsieur, dit-il avec une suprême tristesse.

Et revenant aussitôt à sa préoccupation du moment :

— La famille de M. ou de Mme d'Héribaud prendra soin du moins de ces pauvres petits ?

— M. d'Héribaud n'avait plus de famille... Orphelin dès le plus jeune âge, il avait été élevé par un tuteur... Quant à sa femme, si elle a encore des parents, ce doivent être de pauvres bergers habitant les montagnes de la Corse...

Le juge s'interrompit. Ce mot de Corse venait d'éveiller chez lui beaucoup d'idées.

Laurence était née dans l'île. C'était là que Georges l'avait rencontrée, aimée, épousée.

Bernard ne pouvait-il pas être un compatriote ?

Ce même mot, ainsi jeté dans la conversation par hasard, avait également fait tressaillir le prisonnier.

Et ses yeux ardents fixèrent le magistrat comme s'ils avaient voulu deviner les réflexions qui venaient de naître dans cet esprit, tendu à le surprendre.

CS [154
 oursement.
 at.
 n.

LIEZ

rugineux

achitisme, éruptions de la
 que l'huile de foie de morue.

de 3 fr. et 5 fr. 50.

ns de chant

leçons de piano.
 bureau du journal. 1382

de mobilier.

mat prochain, dès
 un matin, on exposera en
 à Gruyères, divers objets
 e : lits, tables, chaises, ca-
 ge, vaisselle, verrerie, arti-
 etc. Le tout presque neuf
 x. (H206B)440

surprise !

sion unique ?

jets pr fr. 4

ontre de précision dorée,
 ves garantie de 3 ans et
 cravate en soie moderne
 choirs fins, 1 jolie bague pr.
 e préc. imitation, un magnif.
 conif. un beau miroir de po-
 ntons de manchettes, 3 bou-
 3% or doublé avec fermet.
 ire nickelée 1^{re} qualité, 1
 36 vues des plus belles du
 aris. élégante (nouveau)
 e de brillants-simili. ces
 s de farces provoquant de
 es et vieux, 20 obj. import.
 lance et encore 400 pièces
 t. dans la maison. Le tout
 montre, qui seule vaut au-
 Fr. 4. — Envoi contre
 contre mandat de poste

d'expédition viennoise

Krakau N° 212.

l'argent pour ce qui ne
 (O1622B)435

vous touchez

YEZ PAS

chose que les

DES VOSGES

remède pré-
 cieux contre
 rhumes, toux,
 catarrhes,
 bronchites.

En vente
 partout.

Déposé

BRUGGER & PASCHE,
 confiserie, Genève.

autre bonbon ne portant pas le
 initiales B. et P. est une con-
 (H326X)436

OUER

alle, un appartement

es PASQUIER, ferblan-

[880-

S FILLES

ntinuellement des

es filles

de chocolat

[750

le commencement.

emande

es moules de bois de

[438

boulangerie GREMAUD,

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

met une grave erreur, et, à choisir, il vaudrait mieux qu'il abandonnât les sports tout à fait. »

Conclusion : Tout sport traditionnel, si respectable qu'il soit par son antiquité et son mérite, contient en lui une double cause de déchéance ; la stérilité et la routine. Il appartient donc à la jeunesse de choisir entre les sports et de se diriger vers ceux à qui appartient l'avenir.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le traité de commerce avec l'Italie. — Le Conseil fédéral a tenu lundi une séance extraordinaire pour donner de nouvelles instructions aux délégués suisses chargés de la conclusion d'un nouveau traité de commerce entre la Suisse et l'Italie.

Une entente est intervenue sur la majeure partie des points entre les délégués de la Suisse et de l'Italie. Le nombre des questions demeurées en litige est restreint, mais ces questions ont trait à des rubriques importantes du futur traité. Il sera probablement nécessaire d'interrompre pour quelques jours les négociations dans le but de permettre aux délégués des deux pays de conférer avec leurs gouvernements respectifs.

Néanmoins, le Conseil fédéral espère pouvoir signer le nouveau traité de commerce dans le courant du mois de mai prochain.

Beaux-Arts. — Le Conseil fédéral a accordé un subside de 6000 francs pour 1904 à la Société suisse des Beaux-Arts.

Médecins militaires. — Les médecins dont les noms suivent, ayant obtenu le certificat de capacité réglementaire à l'école préparatoire d'officiers sanitaires n° 1, à Bâle, sont nommés premiers-lieutenants de troupes sanitaires, savoir : Besson, Auguste, de Dompierre ; Villarzel, à Donneloye, près Yverdon ; Turini, Gustave, de Sessa, à Fribourg ; Delaloye, Léonce, d'Ardon, à Saint-Gall ; Rapin, Oscar, de Payerae, à Lausanne ; Reh, Théodore, de Meyrin, à Carouge ; Castanié, Adrien, du Grand Saconnex, à Sembrancher ; Minetta, Natale, de Lodrino, à Reconwillier (Berne) ; Caspari, Georges, d'Avenches, à Berne.

Société des sous-officiers des sapeurs pompiers de la Suisse romande. — Nous rappelons la circulaire adressée dans le courant du mois de mars à MM. les commandants des corps de sapeurs-pompiers de la Suisse romande, les informant que la Société des sous-officiers des sapeurs-pompiers de cette région avait chargé la section de Genève, d'organiser en 1904, un modeste concours aux engins d'extinction et de sauvetage.

Pour ce concours, fixé aux 3, 4, 5 septembre 1904, il sera tenu compte de l'importance des sections. Il comprendra pour chaque division :

- 1°) Un travail imposé, soit en extinction, soit en sauvetage, basé sur le règlement de la Société suisse des sapeurs-pompiers.
- 2°) Un travail libre.
- 3°) Un concours de commandements, etc.
- 4°) Eventuellement un travail écrit.

A cette occasion, la ville de Genève, mettra à la disposition des concourants tout le matériel dont elle dispose. Les sections restent libres de concourir avec leur propre matériel.

Le comité fera son possible pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée ; il compte sur le concours de toutes les sections de la Suisse romande pour l'aider et l'encourager dans ses efforts.

Nous invitons donc, instamment, les sapeurs-pompiers de bien vouloir s'inscrire au plus tôt, en retournant, avant le 15 mai prochain, dernier délai, à M. le major Foudral, président de la Commission technique, le questionnaire qui accompagnait la circulaire n° 1, adressée aux commandants d'unités de Suisse romande.

C'est avec plaisir que nous verrions une forte participation à ce concours si instructif et nous prions les comités des sections d'engager leurs jeunes membres à y prendre part.

Le Comité d'organisation de la fête se fera un devoir d'assurer à tous une réception franche et cordiale ; tous faisons tous nos vœux pour que cette manifestation patriotique renforce encore les liens d'amitié qui nous unissent et constitue pour chacun un ineffaçable souvenir.

Genève, le 26 avril 1904.

- Au nom du Comité central :
- Le Président,
 - J. LAMBERT, sergent-fourrier.
 - La Commission technique :
 - Le Président,
 - M. FODRAL, major.
 - Le Secrétaire,
 - G.-A. MULLEB, 1er lieutenant.

N. B. — Le Comité se tient entièrement à la disposition des sections pour leur fournir tous les renseignements qui pourraient être désirés.

Lucerne. — Les collections du Musée international de la paix, à Lucerne, se sont notablement augmentées en 1903. Le catalogue de la bibliothèque est achevé. Le musée a été ouvert du 15 avril au 31 octobre. Le nombre des visiteurs payants a été, en 1903, supérieur de 8526 à celui de 1902 ; au total, 59,000 entrées. Les comptes bouclent par un boni de 5400 francs. M. Henri de Bloch, président de la Société du musée, a renoncé à toucher ses intérêts (2800 fr.).

— Le tribunal criminel de Lucerne a condamné à trois ans de prison Joseph Studer, de Marbach. C'est cet individu qui avait, dans la nuit du 7 décembre, assommé à coups de bâton le jeune Jacob Schmid, de Schüpflheim. Les complices ont été

— Je n'en sais rien. Au bonreau, peut-être !...

Et il installa un gardien dans la cellule, chargé de surveiller Bernard et de ne plus le quitter.

VI

Aux prises avec l'inconnu.

Ce fut le lendemain même de cette tentative de suicide que M. de Montaignon soumit le détenu au supplice de son premier interrogatoire.

Bernard semblait plus abattu que jamais. Tous ses nerfs tendus, dans l'exaspération de sa douleur, avaient abouti à cet acte de désespoir.

Il avait échoué et il était brisé.

Le juge, en le voyant dans un état de fatigue autant physique que cérébrale, espéra un moment qu'il viendrait à bout de cette énergie et que par découragement le jeune homme allait enfin ouvrir son cœur et dire la vérité.

Il fut bientôt détrompé.

Bernard venait d'être introduit et les deux gendarmes qui l'avaient amené étaient sortis sur un signe du juge. Le prévenu n'était pas à redouter et le juge n'avait pas besoin qu'on lui prêtât main forte.

— Je vous engage à dire la vérité et à répondre en toute franchise aux questions que je vais vous adresser. Le prisonnier fit un geste de fatigue.

(A suivre.)

condamnés à plusieurs mois de prison. Une indemnité de 3000 francs a été adjugée à la mère de Jacob Schmid.

Vaud. — Le grand hôtel Monney et Beau-séjour, l'un des plus anciens et des plus réputés hôtels de Montreux, vient d'être vendu à une société par actions pour le prix de 1,350,000 fr.

Genève. — A Genève, une jeune fille, Camille Périllat, âgée de 13 ans, a perdu l'équilibre en se glissant sur la main-courante au 3me étage. Elle tomba dans le vide et se tua sur le coup.

ÉTRANGER

La guerre.

Les Russes à Gensan. — On télégraphie de St-Petersbourg à l'Echo de Paris : « L'amiral Alexeïeff confirme que l'escadre de Vladivostok s'est rendue à Gensan, où elle a coulé de petits vapeurs. »

D'après une dépêche du *Matin*, on aurait appris de bonne source que la flotte de Vladivostok aurait coulé, le 25, 4 transports japonais portant 4000 hommes.

Cette nouvelle doit être tenue pour suspecte, de même que celle d'après laquelle il y a 6 semaines, les cosaques auraient massacré 600 Japonais qui auraient tenté de débarquer à Dalny.

— **Le passage du Yalou.** — Une dépêche de l'Eclair dit que mardi les Japonais ont passé le Yalou, 4 régiments russes, avec de l'artillerie et des cosaques, défendent la rive.

— **Port-Arthur et environs.** — Une dépêche au *Morning Post* dit que les essais de sous-marins à Port-Arthur ont admirablement réussi.

Le calme est complet en ville.

Une dépêche de Chanhakouan au *Daily Chronicle* prétend que le chemin de fer est coupé entre Port-Arthur et Niou-Chouang. On s'attend à des événements importants.

— L'amiral Skrydlof est parti pour l'Extrême-Orient.

France. — **M. Loubet à Rome.** — A l'issue de la revue, un dîner militaire a eu lieu au Quirinal. Au dessert, M. Loubet a porté le toast suivant :

« De tout mon cœur, Sire, je vous remercie de m'avoir procuré le plaisir d'admirer vos belles troupes, leur allure martiale, la justesse et la précision de leurs mouvements. Je lève mon verre en leur honneur. Emu de tant de nobles et communs souvenirs, je demande à V. M. la permission d'adresser le salut cordial de notre armée à la vôtre, hier encore instrument glorieux de la constitution de la grande Italie, aujourd'hui protectrice puissante de la paix laborieuse et féconde de son peuple. »

Mardi après midi, M. Loubet a reçu le corps diplomatique et s'est entretenu avec les ambassadeurs des Etats Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Sa conversation avec le prince Ourousoff, ambassadeur de Russie, a été particulièrement longue et cordiale.

L'animation dans les rues a été absolument extraordinaire. Le soir, les rues étaient brillamment illuminées. Un feu d'artifice a été tiré.

M. Loubet et les souverains ont assisté à la grande réception de la municipalité au Capitole, à l'illumination du Forum et du Colisée.

Italie. — **Brigand décapité.** — En Sicile, des paysans ont découvert, dans un champ, une tête humaine détachée du tronc et plantée au sommet d'un pieu. Une lettre attachée au-dessous disait ceci : « Un monsieur, qui désire garder l'incognito, voulant se défaire du bandit Versalona, l'a invité à la chasse dans les bois. Durant la chasse, il l'a tué d'un coup de fusil. Puis il lui a détaché la tête du tronc, qu'il a jeté dans un fossé. »

La gendarmerie a reconnu que le décapité était

en effet le brigand deux mois. On n'a pas dit s'il avait commis une erreur, il avait tenu son rôle de propriétaire avait prouvé qu'il n'était pas le bandit. Depuis lors, le bruit s'est répandu que Versalona avait été

CANTON

Comité cantonal

Comité cantonal li... sa séance ordinai... très intéressante, s... téréts du parti. C... cantonal, l'assemb... divers Cercles de... sence de M. le co... M. Wegmüller, sy... syndic de Romont... des Arts et Métie... Gutknecht, Lutz, Les Romontois leurs hôtes.

Morat. — Un... piers du Lac a été... munes françaises... représenter par 5... forest données pa... Karlen, Brandt, et... chat et l'emploi... thème particulier... ment trop écouté... cours de 5 jours.

GR

Conseil gén... mercredi soir le C... jorité : 1° De ne pas en... du moins, sur le... 2° De nommer... bres avec charge... de la ville de Bull... Conseil général.

A VE

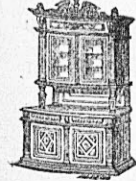
une poussette à... Per servi. S'adresser au bure... **BELLE O** A VE une mot... modèle 1904, trois ch... niers perfectionnem... accessoires. **Paul Ber**

Prix exce

- Grands maga**
BOSWI
- 10 » Beurre de coc
 - 10 » Saindoux gar
 - 10 » Lard gras
 - 10 » Lard maigr,
 - 10 » Fil-t sans gra
 - 10 » Jambon délici
 - 10 kg. Fromage maig
 - 10 » » salé
 - 10 » » d'Éa
 - 10 » Raisins secs,
 - 10 » Châtaignes sè
 - 10 » Pruneaux turo
 - 10 » Fignes en cha
 - 10 » Macaronis, cor
 - 10 » Farine françai
 - 10 » Riz, gros grai
 - 10 » Haricots blanc
 - 10 » Pois jaunes
 - 5 » Miel d'abeille
 - 10 » Miel d'abeille
- boîtes thon ou sar... A partir de 50 kg

MEU

Les... à la d... ble p... me... res... duits... **G.** Caf



en effet le brigand Versalona. La mort datait de deux mois. On n'a pas retrouvé le corps. Versalona avait commis une série d'assassinats. Pendant des années, il avait terrorisé les campagnes. Un propriétaire avait promis 5000 fr. à celui qui arrêterait le bandit. Depuis quelque temps, on n'en parlait plus. Le bruit courait que, traqué par la police, Versalona avait émigré en Amérique.

CANTON DE FRIBOURG

Comité cantonal. — Dimanche dernier, le Comité cantonal libéral-radical a tenu, à Romont, sa séance ordinaire de printemps. La discussion, très intéressante, a porté sur la situation et les intérêts du parti. Outre les membres du Comité cantonal, l'assemblée comprenait des délégués de divers Cercles de districts. On remarquait la présence de M. le conseiller national Dinichert, de M. Wegmüller, syndic de Morat, de MM. Clément, syndic de Romont, Despond, président du Cercle des Arts et Métiers de Bulle, Liechti, Bielmann, Gutknecht, Lutz, députés, etc.

Les Romontois ont fait un excellent accueil à leurs hôtes.

Morat. — Un cours de cadres pour les pompiers du Lac a été organisé à Morat. Treize communes françaises et 13 allemandes s'étaient fait représenter par 59 participants. Les instructions furent données par MM. le major Mulleg, Pilloud, Karlen, Brandt, et Steiner. La connaissance, l'achat et l'emploi d'un bon matériel ont servi de thème particulier à un enseignement nécessairement trop écouté. On compte faire plus tard un cours de 5 jours.

GRUYÈRE

Conseil général. — Dans sa séance de mercredi soir le Conseil a décidé, à une forte majorité :

- 1° De ne pas entrer en matière, pour le moment du moins, sur le projet de route Lion d'or-gare ;
- 2° De nommer une commission de neuf membres avec charge d'étudier le plan d'alignement de la ville de Bulle, non encore approuvé par le Conseil général.

Nécrologie. — On annonce le décès, survenu le jeudi 28 avril, à l'âge de 80 ans, de M. François Ody, le chef et le fondateur de l'importante maison de Commerce F. Oty et fils, à Genève. M. Ody quitta la Gruyère il y a près de cinquante ans, s'établit à Genève où grâce à son travail, à son intelligence il acquit une brillante situation. Le défunt conservait au pays de Gruyère de nombreuses relations d'affaires et se plaisait même à venir chaque année se reposer dans son village natal de Vaulruz. Sa maison, à Genève, était le rendez-vous des nombreux Fribourgeois établis dans cette ville, où toujours un accueil bienveillant leur était réservé.

M. François Ody, père de M. le préfet de la Gruyère, sera vivement regretté de tous ceux qui ont apprécié son caractère loyal et serviable.

Nous présentons à sa famille nos respectueuses condoléances.

Récital littéraire. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Alphonse Scheler, l'émirent artiste qui depuis 2 ans ne s'est pas fait entendre dans notre ville, et qui revient d'une grande tournée en Norvège, Danemark, Allemagne où il a eu l'honneur de donner à Berlin un récital chez leurs Altesses royales le prince et la princesse de Hohenzollern, donnera à Bulle, à la salle de l'Hôtel de Ville, une soirée littéraire qui aura lieu le dimanche 1^{er} mai, à 8 1/2 h. Pour cette audition M. Scheler a composé un programme fort attrayant où la note poético-philosophique alterne avec le dramatique et le plus haut comique. C'est donc pour les amateurs de belle littérature bien dite une jolie soirée en perspective et nous ne doutons pas que la salle ne soit comble.

Convocation. — Les membres de la société gruyérienne des fromagers et d'économie agricole, et de la Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère sont convoqués en assemblée générale, sur jeudi 5 mai prochain, à 1 1/4 heure du jour, dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Bulle, avec les tractanda suivants :

Fédération des syndicats

1. Protocole. 2. Rapport et reddition des comptes. 3. Divers.

Société des Fromagers

1. Protocole. 2. Rapport et reddition des comptes. 3. Distribution des primes du concours sur la bonne fabrication du beurre. 4. Nomination du comité. 5. Divers.



Madame François ODY à Genève, Monsieur Firmin ODY, député, et Madame Firmin ODY-JACQUEMOZ à Genève, Monsieur Joseph ODY à Genève, Monsieur Louis ODY, préfet de la Gruyère et Madame Louise ODY-RUFFINO à Bulle, Monsieur Léon ODY à Genève, Mesdemoiselles Louise, Henriette et Marguerite ODY, Messieurs François et Henri ODY à Genève, Messieurs Albert et Charles ODY à Bulle, les familles ODY, BARBEY, PAPAUX, GREMAUD et GRADJEAN ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

François ODY

leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin décédé le 28 avril 1904, dans sa 80^{ème} année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Genève, dimanche 1^{er} mai. L'honneur se rendra au départ devant la maison mortuaire, chemin Carteret, Grand-Pré, à midi précis et sera suivi d'un service religieux à l'église de St-Antoine.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Place à bâtir.

Vendredi, 6 mai prochain, à 2 heures après midi, M. Pierre MICHEL exposera à vendre, en mises publiques, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, une parcelle de terrain d'environ 500 mètres, sise rue du Tir, près de la ligne du chemin de fer électrique. (H220B)[459]

A VENDRE

dans la Basse-Gruyère, une maison d'habitation avec boulangerie et grand jardin. Bonnes conditions. S'adresser au bureau du journal. [452]

A vendre :
une poussette à trois roues, ayant per servi.
S'adresser au bureau du journal. [453]

BELLE OCCASION !
A VENDRE
une motocyclette
modèle 1904, trois chevaux, munie des derniers perfectionnements et avec des nombreux accessoires. (H179F)[457]
Paul Berger, Fribourg.

Prix exceptionnels !
Grands magasins de Boswil
BOSWIL (Argovie). [456]

10	>	Beurre de coco (Végétaline)	12.50
10	>	Saindoux garanti pur	12. —
10	>	Lard gras	18.30
10	>	Lard maigre, extra beau	17.80
10	>	Filt. sans graisses et os	17.50
10	>	Jambon décaïeux	14.50
10 kg.	>	Fromage maigre et tendre	Fr. 6.20
10	>	» » saulé	8.20
10	>	» » d'Emmenth. 1 ^{er} choix	14.40
10	>	Raisins secs, jaunes	5.60
10	>	Obtâignes sèches	3.20
10	>	Pruneaux turcs, nouv.	4.50
10	>	Figues en chaînes	4.10
10	>	Macarons, cornets	4.30
10	>	Farine française	3.20
10	>	Riz, gros grains	8.40 et
10	>	Hariots blancs	3. —
5	>	Pois jaunes	3.40
10	>	Miel d'abeilles, pur	8. —
10	>	boîtes thon ou sardines	3.30

A partir de 50 kg., 5% d'escompte.

MEUBLES
Le soussigné tient toujours à la disposition de l'honorable public un beau choix de meubles en tous genres et à des prix très réduits. Travail garanti.
G. Freiburghaus
ébéniste
Café des Chemins de fer
BULLE



MISE
de bétail et de chédail.
Samedi 7 mai prochain, dès 1 heure après-midi, devant le domicile de Georges DUNAND, aux Ponts, à Vaulruz, il sera exposé en vente par voie de mises publiques 1^o 1 vache et 1 génisse portantes, 1 jument, 1 chèvre ; 2^o un joli chédail consistant en divers chars avec accessoires, luges, chevaquet, outillage pour faner et pour labourer la terre, chaînes, tonneau à purin, etc. La mise commencera par le bétail.
Les conditions seront lues avant la mise.
L'Exposant : Georges DUNAND.
Vaulruz, le 27 avril 1904.

Bulle. Salle de l'Hôtel de Ville.
Dimanche 1^{er} mai, à 8 1/2 h. du soir, un seul et unique [451]
Récital littéraire
Alphonse Scheler
Poésies dramatiques, contes et monologues comiques.
Prix : Premières, 2 fr ; Secondes : 1 fr.
Cartes et programmes détaillés librairie BAUDÈRE, et à l'entrée de la salle.

MISES
Il sera vendu à tout prix, au domicile de SEYDOUX, Alfred, à Marsens, lundi 2 mai 1904, dès 11 heures du jour, un hache-paille.
Bulle, le 28 avril 1904.
457(H217B) L'Office des poursuites.

MM. Zanoni & Trezzini
entrepreneurs, à BULLE
ont l'avantage d'aviser leur honorables clients qu'ils ont transféré dès ce jour leurs bureaux et entrepôts dans leur nouveau bâtiment, sis rue du Tir N° 539. [n214n]458

A VENDRE
un lit complet, une commode et une table en sapin.
S'adresser à M. Collomb ARDENTI, à Bulle. [455]

UNION OUVRIÈRE DE LA GRUYÈRE Bulle.
A l'occasion du Premier Mai :
Cortège
à 3 heures après midi
avec le concours d'une musique.
Tous les ouvriers, même ceux ne faisant pas partie de la Société, sont cordialement invités à y assister. [446]
S'adresser jusqu'à samedi soir au Café Industriel.

LE COMITÉ
Société de tir de Maules

Tir militaire les dimanches 1^{er}, 8^{et} 15 mai, dès 1 heure du jour.
Les livrets de service et de tir sont indispensables. [445]

LE COMITÉ
Mises publiques.
Mardi 3 mai prochain, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de Vaulruz, les enfants de feu M. OBERSON, instituteur, et Honoré OBERSON, à Maules, exposent en vente par voie de mises publiques, sous de favorables conditions de paiement, les immeubles qu'ils possèdent dans la commune de Maules, consistant en un bâtiment comprenant maison d'habitation, grange, écurie et remise, et environ 500 mètres de terrain attenant ; puis un pré d'environ 160 mètres et Le Grassus, pré de 1 pose 216 perches. [443]

Le meilleur Dépuratif du sang
SANG
Salsepareille Model
de la Pharmacie Centrale de Genève
le meilleur et le plus agréable remède contre
Boutons, Dartres,
épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goulte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.
Agréable à prendre.
1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).
Demandez expressément :
SALSEPAREILLE MODEL
avec la marque de fabrique.
Chez P. GAVIN, pharmacien, BULLE [349]

A vendre : [444]
une belle jeune truie portante, devant mettre bas dans le courant de juin.
S'adresser à M. PROGIN, maison Torche, La Tour.

Vêtements sur mesure
pour messieurs et jeunes gens.
en pure laine.
Complets depuis 35 fr.
Grand choix de beaux échantillons, franco sur demande.
Coupe élégante. Travail soigné.
Prix modérés.
J. IMBERDORF
marchand-tailleur, La Tour.
A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
PAPIER A LETTRES
Timbres en caoutchouc.

CONCERT

Dimanche 1^{er} mai, dès 3 h.
à l'hôtel de la Couronne, Semsales

donné par
la Fanfare de la Verrerie de Semsales.

Entrée libre.
Invitation cordiale.

[449] Pierre Guérig, tenancier.

Chapeaux de paille

M. F. TRUFFAT, Bazar Français, à BULLE

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un choix immense de **CHAPEAUX DE PAILLE** pour hommes et enfants depuis 40 cent. jusqu'à la dernière nouveauté.

ARTICLES D'ÉTÉ

Parapluies. Ombrelles
Mercerie. Articles de ménage.
Blouses, chemises, cravates, etc.

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et de germination, contrôlées par l'Établissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.

Trèfles et fenasses premier choix.

Froments rouges et blancs de printemps, qualité garantie.

Avoines supérieures.

— PRIX RÉDUITS —

MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE

Matériaux de construction, Vaulruz **CROIX-VERTE & GARES**

Tuiles d'Altkirch et du pays
Chaux Gypse, ciment
Briques et Planelles diverses
Prix très avantageux

Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lys
Briques et terres réfractaires
Engrais chimiques.
Ph. BORCARD & Cie.

(n193b)(419) [333]

Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle **Fanny PEYRAUD, Confections, Bulle.**

Spécialité : *Lavage chimique et teinture*

de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrelles, [1822c] pelletteries, dentelles, velours et peluche, etc. [333]

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Broc.

Après-midi des 1, 8, 12, 22 mai } 2 1/2 h. Bureau } 7 1/2 h. Soir des
1, 8, 12, 22 mai } 3 h. Rideau } 8 h. 1, 8, 12, 15, 22 mai

REPRESENTATION

donnée par **La LYRE, Société de musique de Broc.**

Médéric, le bandit des Pyrénées.

drame en trois actes (18 exécutants).

Voir détail au programme. — Réservées : 1 fr. 50 ; Premières : 1 fr. ; Secondes : 60 cent.
Cartes à l'avance à l'Hôtel de Ville de Broc. [430]

CRÉDIT GRUYÉRIEN

L'établissement reçoit actuellement les dépôts d'espèces aux conditions suivantes : en compte-courant ou en compte d'épargne au 3 1/4, 3 1/2, 3,61 ou au 3 3/4 % ;

A terme fixe, au 3 3/4 ou 4 %.

BULLE, le 17 mars 1904. (H153B)[314]

LA DIRECTION.

Hôtel-pension à louer

pour le 15 juillet prochain

à **BOTTERENS**, dans une belle situation, à proximité de la Fabrique de chocolats Coller. À venir assuré. A la même adresse, 15 à 40 poses de terrain de première qualité à louer, (terrain dépendant de l'hôtel).

Les mises aient lieu le **lundi 9 mai prochain**, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, dès 2 heures de l'après-midi. (H212B)[448]

Prendre connaissance des conditions dès le 2 mai chez M. Gillard, à Bulle.

Hygiène de la chevelure.

Lavage de têtes pour dames. Systèmes anglais. avec le séchoir capillaire à hélice.

Salon de coiffures de premier ordre p^r dames et messieurs.

Service antiseptique.

Ouvrages en cheveux en tous genres. [454]

Spécialité de parfumerie fine.

Canadoline et pétrole Hahn contre les pellicules.

Grand choix de cravates depuis 20 cent.

Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent.

Achats de cheveux coupés et tombés.

A. MARGOT, coiffeur - parfumeur

en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE.

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la

Maison d'envois GUILLAUME GRÆB ZÜRICH, Truttigasse 4.

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.

Souliers pour filles et garçons, très forts, Nos 26-29, fr. 3.50, Nos 30-35, à fr. 4.50.

Souliers à lacer, pour dames, très forts, à fr. 5.50, plus élégants, avec bouts, fr. 6.40

Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90.

Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 8. Plus élégantes, avec bouts, fr. 8.25.

Souliers pour ouvriers, forts, fr. 5.90.

Envoi contre remboursement. **Rien que de la marchandise garantie solide.** (H1101Z)[214]

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

Graines potagères et fleurs.

Oignons de Bâle et Bégonias.

Garantis de première qualité

On demande des magasins dépositaires.

Chez **T. BEC, Grand'rue, Bulle.**

THÉ Burmann

Préparé par **J. Burmann**, pharmacien

Le Locle (Suisse).

299][H2600J

De tous les Thé purgatifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraichissant antilaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations ; exigez donc dans chaque pharmacie le véritable **Thé Burmann** à 1 franc la boîte n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.

REÇU 1500 Chapeaux paille

au magasin **TOBIE BEC**

Grand'Rue, 32

BULLE

Chapeaux pour enfants à 40, 60, 90 cent., 1 fr. 1 fr. 20, 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr. et jusqu'à 6 fr. 50.

Chapeaux pour hommes, 75 cent., 1 fr., 1 fr. 50, 1 fr. 80, 2 fr., 2 fr. 80, et jusqu'à 16 fr.

Paille broyée ; palmier, rotin et panama. [396]

Il n'est plus nécessaire d'acheter des chapeaux de paille ne se prêtant pas à la forme de la tête, le magasin possédant un **conformateur**, machine permettant de donner aux chapeaux la forme désirée.

Mises de mobilier.

Lundi 2 mai prochain, dès les 9 heures du matin, on exposera en mises publiques à Gruyères, divers objets mobiliers tels que : lits, tables, chaises, canapé, buffets, linge, vaisselle, verrerie, articles de ménage, etc. Le tout presque neuf et taxé à bas prix. (H206B)[440]

Mises d'immeubles.

Lundi 2 mai prochain, de 2 à 4 heures après-midi, M. Louis DROUX exposera à vendre aux enchères publiques, à l'auberge de Villars-Jordan, les immeubles qu'il possède au dit lieu, maison, au centre du village, avec 2 verges et divers lots de terrain, de la contenance de 4 hectares, soit 11 poses. (H196B)426

Les conditions déposent en l'Étude de M. Andrey, notaire, à Bulle.

Vente d'immeuble.

Ensuite d'offres supérieures, la commune de **La Tour-de-Trême** exposera en vente par voie de mises publiques et pour la seconde fois, le **lundi 2 mai prochain**, dès les 2 heures du jour, à la **Maison de Ville** du dit lieu, l'immeuble ci-après désigné.

Article 909 du cadastre de dite commune, lieu dit **Les Auges**, No 15, maison d'école avec jardin et places. D'une situation exceptionnelle, au bord de la route cantonale Bulle-Montbovon, ce bâtiment peut être aménagés pour magasin, atelier, etc.

La Tour, le 19 avril 1904. (H197B) 481

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles**

à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [760]

Bon salaire dès le commencement.

Si vous toussiez
N'ESSAYEZ PAS
autre chose que les
BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges. Goût agréable.

remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.

En vente partout.

Déposé
Seuls fabricants : **BRUGGER & PASCHE**,
fabrique de confiserie, Genève.

Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot **VOSGES** entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H262X)62

A vendre :

un domaine d'environ 15 poses de terrain de première qualité, en un seul mas, avec bâtiment comprenant maison d'habitation, grange et écurie ainsi qu'un four et une fontaine intarissable. Situation exceptionnelle dans un village de la Basse-Gruyère.

S'adresser au bureau du journal, par écrit, timbre pour réponse [432]

Lots de marais.

A louer, pour la présente année 15 lots marais, situés à Villars Jordan, plus la maraiche de Maulabrey, ayant appartenu à feu Auguste MURITH, de la contenance d'au moins 10 poses. — Rendez-vous des mises à la ferme du Clos aux Cerfs **lundi 2 mai 1904**, à 9 heures du matin. [412]

Leçons de chant

pour jeunes filles ; leçons de piano.

S'adresser au bureau du journal. [382]

A VENDRE

une poussette très peu usagée, à bas prix. — S'adresser à Cyprien Genoud, Bulle.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS

VINGT-TROIS



ABONNEMENTS

Suisse 1 an,
Étranger 6 mois
Répondre 1 an,
Répondre 6 mois
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les bureaux de poste

Nos finances

L'examen et l'Etat de 1903, réuni, va fournir aussi belle vue sur nos finances que celle de l'année précédente.

Jugez donc ! La situation est nouvelle, et les chefs d'œuvre de la politique financière de 1903, qui ont permis à nos finances de résister à une crise si grave, ne sont pas sans mérite. Et dire après cela que nos finances sont mal gérées, c'est une erreur.

ble, nouvelle, par un franc de plus, fr. 47,755, 77, n.

Et dire après cela que nos finances sont mal gérées, c'est une erreur.

assez irrévérencieusement on leur dit que le sort ou le sort.

Une session de la Commission de la dette que l'aubaine p. et les chefs d'œuvre de la politique financière de 1903, qui ont permis à nos finances de résister à une crise si grave, ne sont pas sans mérite. Et dire après cela que nos finances sont mal gérées, c'est une erreur.

mentales, la contraindre qui nous lions encore et, l'horité radicale le il s'agit de voter la nouvelle chaire à la tention de de l'un des portefeux Est-ce que ce preuve tangible l'état actuel des Et après un d. bien légitimes d. les fidèles députés les comptes sero

Dian

M. de Montaigne attentif, écrivait, a du cabinet.

- Votre nom ?
- Bernard.
- Vous n'en av
- Je ne vous en
- Votre âge ?
- Sur le second
- dire qui je suis. Q
- nient à ce que je l
- viné. J'ai vingt-six
- Votre profess
- Je n'en ai pas
- Votre domici
- Je n'en ai plu
- Persistez-vo
- de M. d'Héribaud ?

FEUILLET